

Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 2003.01430

Auteur(s) : Lucette Poilly

Type de document : diplôme

Imprimeur : Caillet (L.)

Date de création : 1926

Description : Feuille simple ornée d'un encadrement imprimé. Mouillures et bord supérieur déchiré.

Mesures : hauteur : 314 mm ; largeur : 246 mm

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

ill.

Lieux : Hauts-de-Seine

Adj. 1923. 2^e Lot. — N° 366

ACADEMIE
DE
PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DE
LA SEINE

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine.

Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu la loi du 11 janvier 1910;

Vu le décret du 27 juillet 1882;

*Vu les arrêtés des 24 juillet 1888 (titre IV, chapitre II), 29 décembre 1891, 31 juillet 1897,
8 août 1903, 27 juillet 1908, 19 juillet 1917 et 1^{er} février 1924;*

*Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Poilly Lucette
dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés;*

*Vu le certificat en date du 24 juin 1926 par lequel la Commission
cantonale d'Boulogne Billancourt siégeant pour la session de 1926,
atteste que M^{elle} Poilly Lucette
née le 1^{er} novembre 1912 à Boulogne département de la Seine
a été jugée digne d'obtenir le Certificat d'études primaires avec mention ⁽¹⁾ Mérité*

*Délivre à M^{elle} Poilly Lucette
le présent Certificat d'études primaires élémentaires pour servir et valoir ce
que de droit.*

SIGNATURE DE LA TITULAIRE:

L. Poilly

Paris, le 29 juin 1926

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE,



Verbauf

(1) Paris : du 1^{er} arrondissement de Paris.
Banlieue : de _____ (nom du Canton.)

(2) Indiquer la mention : TRÈS-BIEN OU BIEN.